

veillions ou que nous ne le veillions pas, peu importe: la grande Bretagne déclarant la guerre à une nation quelconque, l'état de guerre se produit automatiquement au Canada.

Je ne dis pas que l'armée canadienne se met automatiquement en campagne. L'action de l'armée canadienne dépendra ordinairement de la libre volonté du gouvernement canadien, qui, après entente avec les autorités impériales, la jettera dans la bataille, s'il le juge à propos, et la gardera dans les baraquements, s'il croit sa coopération inopportune ou encore s'il n'a aucun souci de la défense nationale.

Donc vu l'autonomie relative dont jouit le Canada, notre participation armée aux opérations militaires et navales de la Grande Bretagne reste toujours libre, quoiqu'elle puisse en certaines circonstances devenir un devoir; mais l'état de guerre lui-même—avec une puissance étrangère—tout comme l'état de paix, nous vient uniquement par le gouvernement métropolitain. Si l'Angleterre entre en guerre, je le répète, tout l'Empire se trouve du fait automatiquement en guerre.

Depuis le 4 août 1914, par la seule déclaration de la Grande Bretagne, nous sommes l'ennemi de l'Empire germanique et l'Empire germanique est notre ennemi; nous avons le droit—et même le devoir, soit dit en passant—de combattre l'Allemagne et l'Allemagne a le droit de nous attaquer: elle pourrait, si la chose lui était possible, bombarder nos villes, descendre dans nos ports, conquérir notre territoire; à la conclusion de la paix, une Allemagne victorieuse pourrait exiger des indemnités et des compensations à nos dépens, pourvu qu'elle en eût le goût. Et tout cela, même si aucun soldat canadien n'avait pris les armes, même si le Canada avait voulu se conduire comme un Etat neutre. Bon gré mal gré, nous sommes en guerre *de droit et de fait*. Ainsi le veut le droit international.

A défaut du droit international, nous serions en guerre de par le droit naturel.

Supposons que le droit international positif n'existe pas et que l'Angleterre dise à l'Allemagne: je vous déclare la guerre; considérez qu'à partir de tel jour et de telle heure je deviens votre ennemie, seulement je n'entends pas que mes colonies entrent en guerre avec moi, veuillez les traiter comme des pays neutres. L'Allemagne assurément se moquerait de ce langage et répondrait: Quelles que soient vos intentions et vos distinctions, métropoles et colonies sont solidaires; l'Angleterre et ses possessions ne forment ensemble qu'un tout moral sous votre autorité suprême, qu'une société politique, qu'un Etat; nous vous frapperons directement et de notre mieux, mais nous frapperons en même temps vos colonies; en donnant des coups aux unes, nous atteindrons l'autre. Cette fois là l'Allemagne, si absurde d'ordinaire, raisonnerait juste; cette fois là le monde serait pour ainsi dire renversé.....

Notre correspondant sera-t-il satisfait de ces raisons? Je l'espère, j'en suis convaincu.

Je le félicite de ne s'être pas prononcé avant de savoir. C'est aujourd'hui une sagesse si rare qu'elle mérite des compliments.

Et je le prie d'accepter les sincères remerciements de notre revue. La *Vie Canadienne* s'efforcera de mériter dans l'avenir aussi bien que dans le passé le témoignage d'estime et de confiance qu'il a bien voulu lui donner.

J. N.

Carnet de la langue française

Question: J'ai lu vos observations touchant l'emploi de la préposition *sur*. On dira donc marcher *dans* la rue, au lieu de marcher *sur* la rue. Faut-il dire: lire *dans* un journal plutôt que: lire *sur* un journal?

Reponse: Littré se pose justement votre question et il y fait une réponse très claire. Voici sa remarque: "Peut-on dire: J'ai lu cela *sur* le journal, comme on dit: lire une inscription *sur* un mur, lire *sur* une affiche? On pourra bien dire *sur*, en parlant de ce qui est étendu sur une surface.

"Par conséquent, on peut dire: lire *sur* un journal, sur une page étendue devant soi. Autrement, on dira *dans*: lire *dans* un livre, lire *dans* un journal."

Et donc, ordinairement, c'est: lire *dans* un journal, qu'il faut.

J. N.

Hommage à l'armée britannique

Dans un article du 11 août sur l'ampleur de la victoire britannique, où il parle de "l'aviation anglaise, dont on sait l'intrépidité sans égale", Barrès écrit:

C'est l'honneur du maréchal sir Douglas Haig d'avoir préparé minutieusement cette attaque, et l'on sait la ténacité légendaire des soldats de la Grande Bretagne, qui résistent aux coups les plus durs et ne prennent leur temps que pour s'assurer une revanche plus éclatante. Les divisions françaises qui opèrent au sud, et que salue la gratitude du pays, nous permettront aujourd'hui de rendre un spécial hommage à leurs vaillants frères d'armes anglais.

Une suite de jours commence, d'immense importance, et commence glorieusement. Apparait-elle assez dans toute sa canaillerie et sa stupidité, la constante manœuvre, au milieu de nous, des stipendiés de l'Allemagne, qui se bourraient les poches en bourrant de récriminations contre les Anglais et de prophéties désastreuses le crâne de leurs rares lecteurs! Relisons l'ordre général lancé aux troupes et à la France par le général Pétain: "Hier, abnégation, patience... aujourd'hui, ténacité, audace, et vous forcerez la victoire."—On sait combien nos grands chefs s'appliquent à mesurer, à peser leurs paroles.